

## ECONOMIE



## Professionnalisation de la filière cotonnière

## Les producteurs africains se concertent à Lomé

La professionnalisation de la filière coton assure une meilleure productivité et surtout une plus-value économique plus importante pour les économies africaines. Pour ce faire, les producteurs africains d'or blanc se concertent à Lomé depuis ce mardi, 21 novembre 2023.

PAGE 5

## PRODUITS FNFI



## Echos des bénéficiaires

## Vivor Avovi Chimène, la productrice d'insecticides « RAPIDOS » grâce au FNFI

Echos des bénéficiaires des produits FNFI dépose ce jour ses valises à Tsévié pour partager avec vous les témoignages de madame Vivor Avovi Chimène qui peut aujourd'hui se réjouir d'être parmi les heureuses ...

PAGE 11

## ETRANGER

## Niger/Diplomatie

## Tournée diplomatique du Gal. Tiani chez ses homologues du Mali et du Burkina Faso

Le général Abdourahamane Tiani, chef du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP) et dirigeant actuel du Niger... **PAGE 4**

## Commerce et investissement

## La PIA vend les mérites du Made in Togo à l'IATF en Egypte

Axée sur le thème du marché de la Zlecaf, la troisième édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2023) a connu la participation du groupe ARISEIIP. Convie avec ses différentes filiales en Egypte au Caire, du 9 novembre au 15 novembre 2023, la PIA a eu l'occasion de mettre en avant l'excellence du Made ...



PAGE 5



G20 CWA 2023

## Un banquet en l'honneur du chef de l'État en Allemagne

En début de semaine, le président de la République Faure Gnassingbé a participé à la réunion du G20 Compact with Africa 2023. Elle a eu lieu à Berlin en Allemagne. En marge des travaux, un banquet a ...

PAGE 3

## DERNIERES HEURES

## Le Togo fait des efforts pour atténuer les effets de l'inflation trop forte

Une présentation du rapport du FMI portant sur les perspectives économiques régionales de l'Afrique subsaharienne, réalisé en octobre 2023, a eu lieu hier jeudi à Lomé. La réunion s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de l'Economie et des Finances, Stéphane Kpowbié Tchasso Akaya, et du représentant du Fonds au Togo, Maximilien Kaffo.

De cette présentation, il ressort que le Togo ne cesse de prendre des mesures appropriées pour limiter les effets des différents chocs sur le quotidien de la population.

A peine au sortir de la pandémie de Covid-19, les pays ont subi le ralentissement de l'économie mondiale, une inflation planétaire, un renchérissement des emprunts et une crise du coût de la vie.

Dans bien des cas, l'inflation demeure trop forte, les coûts de l'emprunt restent élevés, les pressions sur les taux de change persistent et l'instabilité politique continue de soulever des inquiétudes.

Pour assurer que le rebond qui se profile soit davantage qu'une embellie passagère, il importe que les autorités se gardent d'assouplir prématurément leurs politiques de stabilisation, tout en mettant en œuvre des réformes qui permettront à la fois de récupérer le terrain perdu après quatre ans de crise et de créer des marges de manœuvre supplémentaires pour répondre de toute urgence aux besoins de développement de la région.

Source : [republicoftogo.com](http://republicoftogo.com)

## Fichier électoral

## La DMP ferait mieux de se trouver un autre combat

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a déclaré fiable le fichier électoral du Togo, à la suite d'un audit réalisé il y a quelques semaines. 4,2 millions de Togolais iront prochainement aux urnes. Des acteurs politiques dont ceux de la Dynamique pour la majorité du peuple (DMP) formulent des critiques.



PAGE 3



## SOMMAIRE

Guinée/Nouvelles poursuites judiciaires  
L'ancien président Condé refuse catégoriquement



P 4

Burkina Faso  
Guillaume Soro reçu à Ouagadougou par le chef de la Transition



P 4

Commerce et investissement  
La PIA vend les mérites du Made in Togo à l'IATF en Egypte



P 5

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

## Vivor Avovi Chimène, la productrice d'insecticides « RAPIDOS » grâce au FNFI

Ce mercredi, Echos des bénéficiaires des produits FNFI dépose ses valises à Tsévié pour partager avec vous les témoignages de madame VIVOR Avovi Chimène qui peut aujourd'hui se réjouir d'être parmi les heureuses bénéficiaires du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). Des crédits que notre heureuse bénéficiaire a su fructifier faisant d'elle aujourd'hui une grande entrepreneure, non seulement dans sa localité, mais dans tout le pays... Retour sur le parcours de notre interlocutrice dont le parcours force aujourd'hui respect et admiration...

Nous sommes à Tsévié à quelques 35 km de Lomé. C'est ici dans cette ville que dame VIVOR Avovi Chimène vit avec sa famille depuis de nombreuses années. Commerçante et fille de commerçante, elle s'est toujours donnée les moyens de ne jamais dépendre de personne, de toujours se battre pour joindre les deux bouts. Et sa rencontre avec le FNFI en 2014 vient donner un coup d'accélérateur aux activités qu'elle exerçait déjà.

" Nous avons été conviées en janvier 2014 à assister au lancement du Fonds National de la Finance Inclusive et c'est justement à ce lancement que je me suis rendu compte que la chance nous était donnée désormais de pouvoir avoir accès aux financements sans garanties. De par le passé, je me rappel que je n'avais pas eu de crédit auprès des banques car je ne réunissais pas toutes

les conditions requises. Grâce aux différents crédits du FNFI, je suis devenu commerçante et entrepreneure et je produis ici Tsévié des insecticides que je nomme RAPIDOS. Ce fut véritablement un grand soulagement de rentrer en possession des crédits FNFI pour démarrer mon activité et je peux aujourd'hui clamer haut et fort que grâce au FNFI je suis devenue une productrice d'insecticides made in Togo. Avant le FNFI c'était un peu dur pour nous, car nous étions obligées de faire des tontines entre nous et attendre chacun son tour pour pouvoir effectuer son activité. Cela nous prenait assez de temps et ce n'était pas évident. Le FNFI m'a permis véritablement de grandir et de rendre mon entreprise prospère."

Madame Chimène a été très en règle avec ses crédits antérieurs qu'elle est déjà en bonne position pour

Nkodédé

**VIVOR AVOVI**  
Commerce de Tétevié

“Avec FNFI on a appris à grandir... Son produit Nkodédé nous permet de nous épanouir davantage et de créer des emplois. Merci au Chef de l'Etat

## Vivor Avovi Chimène

obtenir le crédit Nkodédé, cette fois d'un montant de 5 millions qui doit lui permettre de renforcer son activité.

"J'avoue qu'au début j'étais un peu sceptique que le FNFI nous permette de passer de la microfinance à la banque mais je veux vous assurer aujourd'hui que je suis convaincue car les choses ont évoluées très positivement et j'ai

personnellement assisté au lancement du produit Nkodédé à Blitta. J'ai par la suite été invitée à soumettre un Plan d'affaires qui Dieu merci a été validé. Avec le produit Nkodédé, je vais produire en bien plus grande quantité mes insecticides RAPIDOS et avoir des dépôts sur toute l'étendue du territoire national, de Lomé à Cinkassé. Ce faisant je vais créer assez

d'emplois et devenir une femme entrepreneure modèle, forte et une source de motivation pour la jeunesse de mon pays. Je veux devenir une femme à part entière, qui a ses comptes dans les livres des banques et je peux facilement conclure que grâce au FNFI la femme togolaise est émancipée..."

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Édité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchoso Kodolakina  
Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari  
Responsable web :  
Carlos Amevor  
Comité de rédaction :  
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima  
Edem Dadzie  
Attipoe Edem Kodjo  
Responsable administrative, financière et commerciale :  
AMAH Essognim  
Graphiste :  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print  
Distribution : Togomatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

## G20 CWA 2023

# Un banquet en l'honneur du chef de l'État en Allemagne

En début de semaine, le président de la République Faure Gnassingbé a participé à la réunion du G20 Compact with Africa 2023. Elle a eu lieu à Berlin en Allemagne. En marge des travaux, un banquet a été organisé en l'honneur du président togolais.

Le banquet a été initié par son homologue allemand Frank-Walter Steinmeier, au château de Bellevue, siège de la présidence allemande le lundi 20 novembre 2023. L'événement, qui se veut une marque de reconnaissance de l'excellence des relations germano-togolaises, a été l'occasion pour les deux dirigeants d'échanger sur l'état de la coopération bilatérale.

Il faut rappeler que l'Allemagne est un partenaire clé du gouvernement, de la société civile et de l'entreprenariat togolais. Berlin soutient l'ambitieux processus de réformes du



Faure Gnassingbé (à droite) et son homologue allemand

pays défini dans la Feuille de route gouvernementale « Togo 2025 », visant la modernisation des

structures étatiques et économiques et la consolidation de la paix nationale. L'objectif est de promouvoir une croissance économique inclusive et durable et de fortifier les institutions démocratiques. Cela permet d'inciter une participation citoyenne active et d'améliorer de façon tangible les conditions de vie de la population, en se focalisant sur l'égalité des genres et la protection des personnes vulnérables. Depuis la relance de la coopération bilatérale germano-togolaise en 2012, l'Allemagne a soutenu le développement du pays par l'octroi de subventions financières d'un montant global s'élevant à plus de 425 millions d'euros.

Avec des fonds mis à disposition par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), ce partenaire est actuellement le plus grand bailleur de fonds bilatéral actif sur la totalité du territoire.

En 2021, l'Allemagne a conclu avec le Togo un partenariat pour les réformes afin d'appuyer la transformation structurelle du pays à travers des réformes et projets ciblés. Lors du banquet organisé en son honneur lundi dernier, Faure Gnassingbé a signé le Livre d'Or de la présidence fédérale.

**Edem Dadzie**

## Fichier électoral

# La DMP ferait mieux de se trouver un autre combat

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a déclaré fiable le fichier électoral du Togo, à la suite d'un audit réalisé il y a quelques semaines. 4,2 millions de Togolais iront prochainement aux urnes. Des acteurs politiques dont ceux de la Dynamique pour la majorité du peuple (DMP) formulent des critiques.

« La façon dont cette mission a été conduite de manière clandestine, prouve qu'il y a une volonté de s'associer à la dictature pour nuire encore aux Togolais. Nous contestons cette mission de l'OIF », a indiqué Gérard Adja, secrétaire exécutif de la DMP.

« On ne peut pas conclure que le fichier électoral obtenu des derniers recensements est fiable. L'OIF, en acceptant de procéder à l'audit du fichier dans les conditions où il s'est déroulé, a compliqué le problème contre lequel se battent les Togolais qui veulent l'alternance démocratique », affirme la DMP.

Alors qu'un effort soutenu a été fait par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) pour accorder des délais supplémentaires aux électeurs de toutes les zones du pays, la DMP continue d'évoquer le non-enrôlement de plusieurs électeurs, ainsi que d'autres irrégularités qui selon elle, auraient entaché les opérations notamment dans la zone 1.

Mais encore une fois, pourquoi cette fixation sur la zone 1 ? La DMP et ses autres collègues de l'opposition ne peuvent remporter des voix que dans la zone 1 ? Le reste du pays ne les intéresse pas ? Sont-ils des partis politiques régionalistes ? Veulent-ils gouverner uniquement des Togolais du Sud du pays ?

« Au lieu d'aider à organiser des élections transparentes, l'OIF a joué le jeu du pouvoir qui, se sachant en difficulté avec une partie de son opposition, est allé la chercher pour intervenir en catimini. L'OIF, au lieu d'aider à résoudre le problème togolais, apparaît comme faisant lui-même partie du problème », poursuit la DMP.

Mais pourquoi cet acharnement contre une institution internationale indépendante qui accepte d'aider le Togo à avancer ? Pour un pays qui a une population de 8.095.498 habitants en 2023, est-ce un scandale si l'on dénombre 4.2 millions d'électeurs au Togo ? Si la

DMP veut avoir les résultats détaillés de l'audit, pourquoi ne s'adresse-t-elle tout simplement pas à la Ceni ?

Rester dans son coin pour juger le travail fait par une organisation aussi crédible que l'OIF ne relève que de la politique politicienne. D'ailleurs, de quel poids dispose la DMP pour vouloir parler au nom des Togolais, et faire des revendications auprès des plus hautes autorités du

La DMP devrait se concentrer sur la préparation des futures élections. Après les résultats de ces scrutins à venir (les législatives, les régionales etc...), l'on reparlera plus aisément de la légitimité qu'elle croit avoir. Ce combat lui réussira mieux que de vouloir surfer sur la prétendue non crédibilité du fichier électoral pour essayer de tromper l'opinion.



Gérard Adja (à gauche)

pays ? Ce n'est pas parce que l'on a été chassé d'un autre regroupement moribond comme la Dynamique monseigneur Kpоздro (DMK) où l'on réclamait une victoire fictive, que l'on va se croire crédible, et doté d'un mandat pour parler au nom du peuple togolais.

pour réclamer le départ immédiat et sans condition de Faure Gnassingbé, une transition, avant toute élection.

A l'époque, il n'y avait pas d'illégalité pour monsieur Adja de l'Organisation pour bâtir un Togo uni et solidaire (Obuts), ancêtre du Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD). Gérard Adja avait attendu patiemment les élections et était candidat dans le Grand Lomé. Malheureusement pour lui, il avait été battu.

Cela avait d'ailleurs créé des scissions et plus tard la dislocation du CST, parce que Gérard Adja et son ancien patron Agbeyomé Kodjo accusaient l'Alliance nationale pour le changement (ANC) de leur avoir volé un siège à Lomé. Visiblement la diversion est une vieille pratique chez eux...

A la suite de cette démonstration, il faut dire que quel que soit le moment où les élections législatives et régionales auront lieu, si les membres de la DMP se sentent suffisamment populaires et aguerris, l'opinion nationale et internationale pourra juger en temps opportun.

**TM**

## Niger/Diplomatie

## Tournée diplomatique du Gal. Tiani chez ses homologues du Mali et du Burkina Faso

Le général Abdourahamane Tiani, chef du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP) et dirigeant actuel du Niger, a entamé sa première sortie à l'étranger depuis son accession au pouvoir le 26 juillet. Sa visite, qualifiée d'« amicale et de travail », l'a conduit d'abord au Mali, où il a été accueilli par le colonel Assimi Goïta, président malien de transition, avant de se rendre à Ouagadougou dans l'après-midi, selon les autorités maliennes et burkinabè de transition.

Arrivé à Bamako peu avant 10 heures, le général Tiani a été chaleureusement reçu par le colonel Goïta. Leur discussion a probablement porté sur des sujets sécuritaires, notamment la récente prise de Kidal par l'armée malienne, avec la participation indirecte de l'armée nigérienne.

Cette rencontre revêt une importance majeure dans la lutte régionale contre le groupe Etat islamique dans la zone des trois frontières, un domaine de collaboration entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso. Les trois nations, dirigées par des autorités issues de coups d'Etat militaires, ont

récemment formé l'Alliance des États du Sahel (AES) pour renforcer leur coopération en matière de sécurité et de développement économique régional.

Des réunions ministérielles de l'AES sont prévues à Bamako pour discuter des implications de cette alliance sur le plan militaire et économique. Par ailleurs, la visite du général Tiani pourrait également concerter les sanctions économiques de la Cedeao au Niger suite au coup d'Etat de juillet dernier. Le Niger

a entamé des démarches judiciaires pour lever ces sanctions, suivant l'exemple du Mali qui a réussi à les faire lever après des négociations sur un calendrier électoral. Cette visite a suscité des réactions diplomatiques complexes, certaines chancelleries refusant l'invitation envoyée par les représentations diplomatiques à Bamako, ne reconnaissant pas le général Tiani comme président du Niger.

Le général Tiani est arrivé à Ouagadougou l'après midi

du 23 novembre 2023, ou il fera une série de rencontres diplomatiques qui pourraient redéfinir les dynamiques régionales et influer sur l'avenir politique de la région du Sahel.

Cette visite survient également au moment où le Parlement européen a adopté une résolution condamnant le coup d'Etat militaire au Niger, appelant à la libération de Mohamed Bazoum et exhortant la junte à respecter les droits de l'homme.

T.M.

## Burkina Faso

## Guillaume Soro reçu à Ouagadougou par le chef de la Transition

L'ombre politique de l'ancien Premier ministre et ex-président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, Guillaume Soro, s'est étendue jusqu'à Ouagadougou, où il a été reçu mardi dernier par le capitaine Ibrahim Traoré, actuel président de la Transition au Burkina Faso. Cette rencontre, après une précédente halte à Niamey, a suscité un intérêt considérable, compte tenu du passé tumultueux de Soro et de ses implications potentielles dans l'avenir politique de la région.



Arrivé à Ouagadougou à la mi-journée à bord d'un vol militaire, revêtu d'un costume beige taillé sur mesure, le leader du mouvement Générations et Peuples Solidaires (GPS) a été reçu en audience par le président de la Transition, suscitant des spéculations et des interrogations quant à la nature et à l'ampleur de leur discussion.

Le motif principal de cette rencontre demeure un mystère, toutefois des échos en provenance de la présidence burkinabè laissent transparaître des échanges autour de la réconciliation dans la sous-région.

L'intérêt particulier de cette visite réside dans la quête de Guillaume Soro d'obtenir des appuis et des conseils, un objectif clair exposé par un diplomate ivoirien en poste à Abuja. La démarche stratégique de Soro, dépeint comme un révolutionnaire aspirant à retrouver sa place sur l'échiquier politique, s'inscrit dans la perspective de se positionner pour l'élection présidentielle de 2025 en Côte d'Ivoire.

« Comme je me plaît à le dire, c'est saisissant de voir que je peux foulé à nouveau le sol du Burkina Faso grâce à un gouvernement militaire. Là où un gouvernement prétendument démocratiquement a refusé de me reconnaître les droits du citoyen que je suis », a exprimé Soro, renforçant ainsi sa détermination à rechercher des alliés dans des cercles politiques alternatifs pour réaliser son retour en Côte d'Ivoire.

Cette démarche singulière soulève des questions cruciales sur la nature changeante des alliances politiques dans la région, mettant en lumière la complexité des dynamiques politiques en Afrique de l'Ouest, où les chemins vers le pouvoir peuvent parfois traverser des territoires insoupçonnés.

La suite des événements sera scrutée de près par les observateurs politiques, car la portée de cette rencontre pourrait avoir des répercussions significatives sur l'évolution politique de la sous-région ivoirienne dans les années à venir.

T.M.

## Guinée/Nouvelles poursuites judiciaires

## L'ancien président Condé refuse catégoriquement

L'ancien président guinéen Alpha Condé a vigoureusement rejeté les allégations d'achat d'armes proférées par le ministère de la Justice, les qualifiant de "bouffonnerie" dans un récent article du magazine Jeune Afrique. D'un ton ferme et sans équivoque, l'ex-chef d'Etat a répondu avec véhémence aux accusations qui pèsent contre lui.

« Ils ne savent plus où donner de la tête... Personne ne va se laisser distraire par une telle bouffonnerie », a déclaré Alpha Condé, exprimant un mépris évident pour les allégations portées à son encontre par les autorités judiciaires.

Parallèlement à cette réaction incisive, son parti politique, le RPG, a réagi avec surprise face à ces accusations, invitant les partisans à rester mobilisés dans leur lutte pour le retour à l'ordre constitutionnel. Le RPG a également appelé à la libération de Fodé Moussa Mara, considéré comme le principal complice d'Alpha Condé dans cette affaire.

Ces développements surviennent dans un contexte de tensions croissantes entre les partisans d'Alpha Condé et le pouvoir actuel du colonel et président de transition Mamadi Doumbouya. Les partisans du président déchu ont récemment renforcé leurs liens avec l'UFDG, parti d'opposition qui a longtemps été en opposition frontale avec Alpha Condé pendant

son mandat présidentiel. Ce rapprochement a été officialisé le week-end dernier pour faire front commun contre la junte du CNRD.

Les nouvelles poursuites judiciaires contre Alpha Condé ont été annoncées dans une correspondance du ministère de la Justice adressée au procureur général près la Cour d'appel de Conakry. Le ministre Alphonse Charles Wright a déclaré que l'ex-président aurait tenté d'acquérir des armes, des munitions et du matériel connexe, en vue de les utiliser « contre les intérêts fondamentaux de la nation ».

corruption, enlèvement, assassinat et torture, parmi d'autres faits présumés commis durant sa présidence.

Ces nouvelles allégations s'inscrivent dans un contexte politique tendu en Guinée, avec une polarisation croissante entre les partisans de l'ancien président et les tenants du pouvoir actuel, dessinant ainsi les contours d'une lutte politique acharnée dans un pays en quête de stabilité et de consolidation démocratique. L'évolution de cette affaire sera scrutée attentivement alors que le pays cherche



Depuis le renversement du pouvoir en 2021 par un coup d'Etat militaire, Alpha Condé est déjà poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation incluant

à définir son avenir politique dans un climat de turbulences et de divisions persistantes.

T.M.

## Commerce

**La 18ème Foire internationale de Lomé a ouvert ses portes**

**La grande fête des échanges commerciaux au Togo s'est ouverte ce mercredi 22 novembre sur le site du Centre togolais des expositions et foires (CETEF) -Togo 2000. Cette 18ème édition de la Foire internationale de Lomé attend plus de 1.000 exposants et 300.000 visiteurs.**



Site de la Foire internationale de Lomé

À l'issue du thème "connecter les marchés pour une forte croissance des échanges commerciaux", cette édition de la Foire internationale de

Lomé vise à renforcer les liens économiques entre les pays participants. Ce thème promeut les atouts de la Zone de libre-échange continentale

africaine pour une croissance économique et durable des États membres.

Première édition de la nouvelle équipe dirigeante présidée par M. Alexandre de Souza, la Foire internationale de Lomé a enregistré cette année de nombreuses innovations. D'une durée de 18 jours, la foire passe désormais à 12 jours. Au-delà de la réduction du nombre de jours, les innovations touchent aussi l'identité visuelle du Centre togolais des expositions et foires de Lomé (CETEF) qui a un nouveau logo. L'expérience client, le parcours sur le site, la billetterie électronique et la poursuite de l'expérimentation du nouveau programme de fidélisation client, font partie des changements insufflés par la nouvelle équipe du CETEF.

« Pour cette édition, nous voudrions améliorer un peu plus la qualité, avec de meilleurs parcours et de l'expérience client. Les visiteurs auront également moins de difficultés au niveau des parkings et de la billetterie », a affirmé le jeudi 16 novembre, Alexandre de Souza.

Moment d'opportunités privilégiées, la Foire permet aux opérateurs économiques de faire de bonnes affaires. Tous les secteurs d'activités sont représentés. Des produits de l'artisanat (sac, perle, vêtement, objets d'art), aux cosmétiques en passant par les liqueurs et boissons, sans oublier les produits d'alimentation et les institutions publiques que privées, c'est un cadre qui se prête à l'échange et au

partage.

« Attendez-vous à une expérience encore plus innovante et séduisante, une affluence record de visiteurs et d'innombrables opportunités commerciales », a annoncé le directeur général du CETEF, Alexandre de Souza. Le coup d'envoi officiel a été donné ce jeudi 23 novembre, à l'occasion d'une cérémonie d'ouverture où membres du gouvernement, responsables du CETEF et les opérateurs économiques étaient présents.

Avec déjà des centaines de stands ouverts, les visiteurs sont attendus sur le site jusqu'au 3 décembre. La dernière édition avait réuni un millier d'exposants venus de 22 pays et 325.000 visiteurs.

**Edy Alley**

## Professionnalisation de la filière cotonnière

**Les producteurs africains se concertent à Lomé**

**La professionnalisation de la filière coton assure une meilleure productivité et surtout une plus-value économique plus importante pour les économies africaines. Pour ce faire, les producteurs africains d'or blanc se concertent à Lomé depuis ce mardi, 21 novembre 2023.**

« Les associations des producteurs de coton africains ont pris conscience de ce que les problèmes de la filière cotonnière en Afrique ne pourraient être résolus que si l'ensemble des acteurs de la filière cotonnière deviennent de vrais professionnels, chacun à son niveau... ». C'est la déclaration faite par le président de l'association, Kouroufei Koussouwé, à l'ouverture des travaux.

Dans les détails, les différents acteurs vont se pencher sur les stratégies d'amélioration du secteur, le mécanisme de

fixation des prix sur le marché international, ou encore la recherche de financement dans la formation et la mise à niveau des producteurs. Le secteur fait face aussi à beaucoup de défis, notamment l'insécurité dans le sahel, le manque d'engrais et les insectes ravageurs.

Organisée par l'Association des producteurs de coton africain (Aproca), créée il y a de cela deux décennies, cette rencontre réunit les acteurs de 15 pays de l'Ouest et du Centre africain.

Avec 587 000 tonnes, le Bénin est le premier producteur d'or



Les producteurs séchent les coton

blanc sur le continent. Il est suivi par le Burkina Faso et le Mali. Contribuant à hauteur de 3 à 15% du PIB selon les pays ouest-africains, le coton voit sa production en baisse ces dernières années. La production est en recul de 20

% en moyenne dans les sept principaux pays producteurs de la zone (le Bénin, le Mali, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Nigéria, le Cameroun, le Soudan...), selon les derniers chiffres publiés en février par le département américain de

l'Agriculture (USDA).

Première culture de rente au Togo, le coton est le 1er pourvoyeur d'emploi rural. De 44 000 producteurs pour la campagne 2009/2010, une décennie après, les producteurs sont évalués à plus de 153 000. Entre 2010 et 2020, les revenus nets versés aux producteurs de l'or blanc sont passés de 3,5 milliards FCFA à 16,2, avec un montant record de 23 milliards versés en 2018/2019.

Face à l'attrait suscité ces dernières années par le Soja, la filière coton veut refaire ses armes pour continuer de progresser. Plusieurs résolutions seront prises ce jeudi aux termes des discussions.

**Edy Alley**

## Commerce et investissement

**La PIA vend les mérites du Made in Togo à l'IATF en Egypte**

**Axée sur le thème du marché de la Zlecaf, la troisième édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2023) a connu la participation du groupe ARISEIIP. Convie avec ses différentes filiales en Égypte au Caire, du 9 novembre au 15 novembre 2023, la PIA a eu l'occasion de mettre en avant l'excellence du Made in Togo.**



ARISEIIP à la troisième édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2023)

En présence de 1.600 exposants, d'entrepreneurs, de décideurs politiques et économiques, le groupe

ARISEIIP via son centre d'unité de formation et de production textile (GTC/Garment training center) et son usine de

transformation de soja, a promu la capacité industrielle du Togo. Cet événement a permis de mettre en lumière le savoir-faire des jeunes togolais qui confectionnent les vêtements au sein de la Plateforme.

Avec l'IATF, le "Made in Togo" transcende les frontières. Sur le site de la Foire au Caire, le stand de la PIA a reçu la visite de l'ancien international ivoirien, Didier Drogba. Le ballon d'or 2012, icône africaine, a félicité le groupe et ses filiales pour son engagement dans le développement de l'industrie textile sur le continent.

Cette expérience de la PIA est cruciale pour stimuler le commerce intra-africain et façonna l'avenir économique de l'Afrique en mettant le Togo

comme un acteur clé dans cette aventure industrielle.

Outre la PIA, une dizaine d'autres opérateurs économiques ont occupé le pavillon dédié au Togo. En dehors de ces opérateurs, plusieurs institutions publiques comme le ministère de la Promotion de l'investissement, le ministère du Commerce, la Chambre de commerce et d'industrie ou encore le Centre des expositions et foires, se sont déplacées pour cet événement commercial et d'investissement unique. Plus de 35 000 visiteurs, acheteurs et délégués de conférence des 55 pays africains, de la diaspora et du reste du monde ont participé à la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2023). Cette

foire vise donc à connecter les marchés pour un marché africain intégré.

Organisée par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) en collaboration avec l'Union africaine et la Zone de libre-échange continentale (Zlecaf), la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2023) servira de plateforme unique et précieuse aux entreprises pour accéder à un marché africain intégré de plus de 1,3 milliard de personnes avec un PIB de plus de 3.500 milliards de dollars. Ce marché sera d'autant plus favorisé par la création de la Zone de libre-échange continental africain. L'IATF a pris fin le 15 novembre 2023.

**Edy Alley**

## Chaîne de valeur

# Le visage du soja bio togolais

**Le Togo a célébré, en septembre dernier, la journée nationale de consolidation des performances dans la chaîne de valeur de production de soja biologique. Aujourd'hui, quel est le point sur la production du soja ? Quel mécanisme adopter pour le développement optimal de la filière ? Quel est donc le visage du Togo en matière de soja bio ?**



**Soja biologique**

Organisée par la fondation Équilibre, Environnement, Sécurité alimentaire (EESA-JCAT) au Togo a généré des recettes de plus de 90 milliards de FCFA en 2022, et créé près de 500.000 emplois. La chaîne de

Schengen. En termes de volume, le Togo a importé 19 700 t en 2018, 42 300 t en 2019, 51 000 t en 2020, 63 302 en 2021, et 120 094 en 2022.



**Des acteurs dans un champ de soja**

l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au Togo, la journée nationale de la célébration et consolidation des performances du Togo dans la chaîne de valeur de production de soja biologique, se positionne comme un baromètre de la filière. Les efforts consentis par le Togo en collaboration avec ses partenaires sont probants.

### Soja bio : performances et acquis du Togo

Selon les chiffres officiels, la filière soja biologique

valeur soja biologique au Togo s'est illustrée sur les cinq dernières années (2018-2022) en hissant le pays au premier rang des exportateurs vers l'Union européenne, classé respectivement devant la Chine entre 2018-2019 et l'Ukraine en 2020-2022. En effet, de 2018 à 2022, le Togo a affiché sa performance dans la chaîne de valeur soja biologique sur le plan mondial en occupant la première place pendant quatre années consécutives au rang des pays qui ont exporté du soja bio vers l'espace

d'intervention est vérifiée à différents niveaux par des organismes internationaux de certification biologique notamment Ecocert (France), Certisys (Belgique), Cérès (Allemagne).

EESA-JCAT selon la modalité de délégation des opérations a été adopté. C'est dans cette perspective que le groupe Jonction de croissance agricole au Togo (JCAT) par sa fondation Equilibre Environnement Sécurité Alimentaire (ESA), en collaboration avec la FAO, organise une rencontre d'échanges avec tous les acteurs du soja bio au Togo.

### Journée nationale : portée et défis

La journée nationale de la célébration et consolidation des performances du Togo dans la chaîne de valeur de production de soja biologique vise à célébrer les bonnes performances des acteurs de la filière soja bio du pays et à instaurer un cadre d'échanges périodiques permettant de renforcer la synergie entre les acteurs de terrain, les interlocuteurs gouvernementaux et les partenaires du monde agricole. Cette journée entend également contribuer à la réalisation des ambitions de la Feuille de route gouvernementale, pour faire de l'agriculture un véritable moteur de croissance et de création d'emplois tout en soutenant le développement



**Stock de Soja bio**

les acheteurs, les compagnies de transit et les exportateurs. La conformité de cette chaîne

Dans le cadre de la mise en œuvre du TCP-TOG-3902, un partenariat direct entre la FAO et

des industries transformatrices.

Il importe désormais



**Magasin de stockage de soja bio**

donc de développer cette prouesse : commercialisation du cours des campagnes des stratégies pouvant élaborer un rapport soja (conventionnel et agricoles de 2018 à 2022 permettre de consolider sur l'exportation et la biologique) au Togo au avec des prévisions de

2023-2024 ; présenter le rapport de l'UE sur la commercialisation du soja biologique au Togo ; formuler un plaidoyer à l'endroit des autorités et des partenaires techniques et financiers pour le développement du soja biologique au Togo. Les autres stratégies consistent à partager avec les acteurs du soja biologique, les conditions d'obtention d'agrément et à sensibiliser les acteurs du soja biologique sur le respect des nouvelles réglementations de l'UE sur les produits agroalimentaires biologiques.

**Attipoe Edem Kodjo**

#### ANNONCE LÉGALE

#### **ARISE GLOBAL LOGISTICS SERVICES TOGO SASU**

**Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle au capital social de 1 000 000 F CFA**

**Siège Social : Adétikopé, Parc Industriel, route Nationale n° 01**

**RCCM : TG-LFW-01-2022-B17-00032**

#### DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

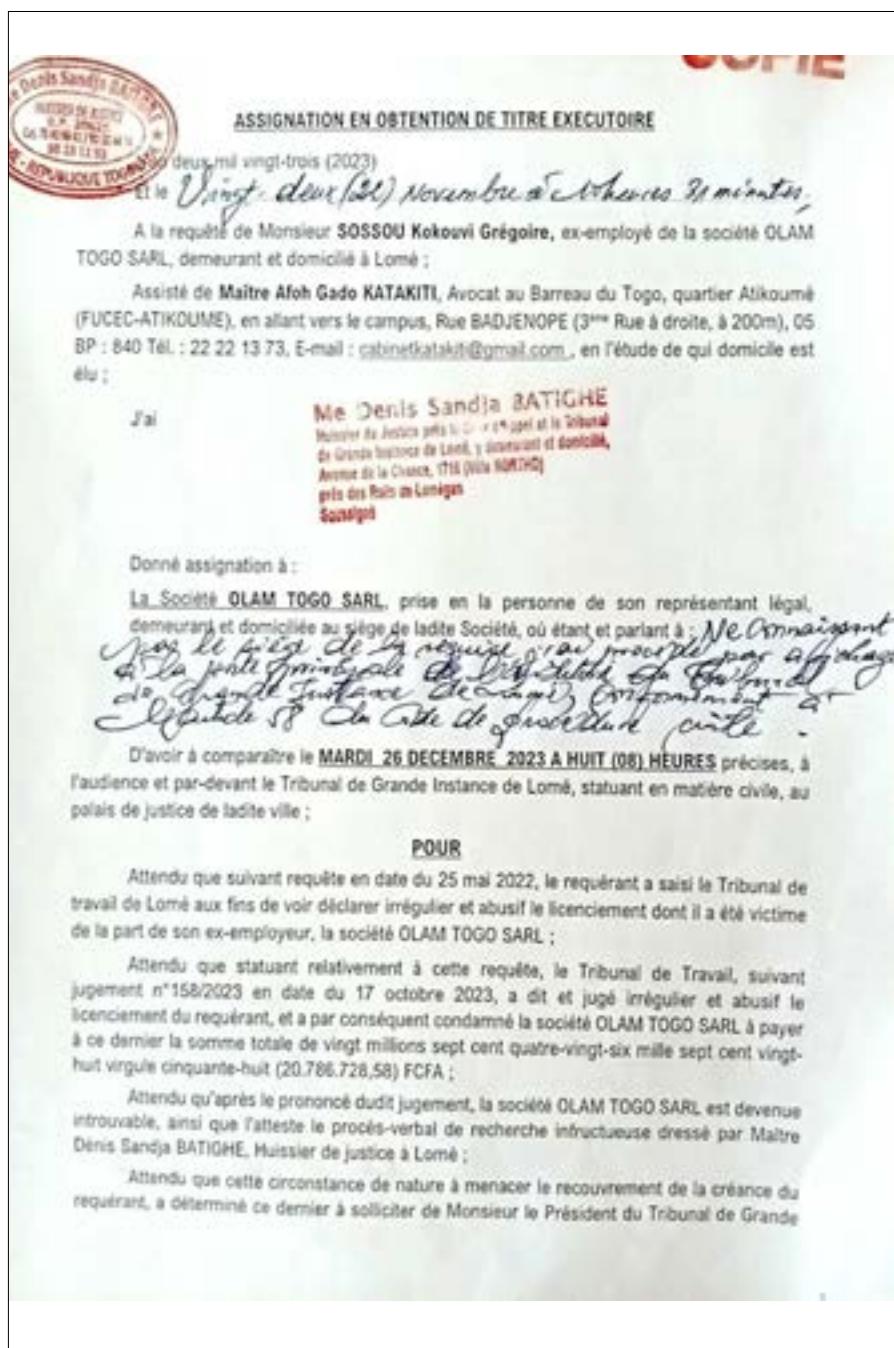
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du vingt-cinq (25) juillet 2023, l'actionnaire unique a décidé la dissolution anticipée de la société à la date du 25 juillet 2023.

Un exemplaire du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire a été déposé au Centre des Formalités des Entreprises et inscription a été prise au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier le vingt-quatre (24) octobre 2023 sous le numéro TG-LFW-01-2023-M-10050.

#### POUR INSERTION

**Madame Kayi Adjowavi AMEWOUNOU**

**Présidente de la société**



Instance de Lomé, l'autorisation de pratiquer saisie conservatoire sur les biens meubles corporels et incorporels de la société OLAM TOGO SRL ;

Attendu qu'ainsi en exécution de l'ordonnance n°2866/2023 en date du 08 novembre 2023, le requérant a fait pratiquer le 10 novembre 2023 saisie conservatoire sur les biens meubles corporels de la société OLAM TOGO SRL se trouvant entre ses mains ;

Attendu que ladite saisie a fait l'objet de dénonciation par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Grande Instance de Lomé et par insertion dans le journal Togo matin, conformément à l'ordonnance n°2940/2023 en date du 15 novembre 2023 ;

Attendu qu'aux termes de l'article 61 alinéa 1<sup>er</sup> de l'Acte uniforme OHADA portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et voies d'exécution (AUPSRVE) :

*« Si ce n'est dans le cas où la saisie conservatoire a été pratiquée avec un titre exécutoire, le créancier doit, dans le mois qui suit ladite saisie, à peine de caducité, introduire une procédure ou accomplir les formalités nécessaires à l'obtention d'un titre exécutoire »* ;

Attendu que c'est donc en application de cet article que le requérant initie la présente action ;

#### PAR CES MOTIFS

Et ceux à déduire en temps opportun, il échet :

- Voir dire et juger bonne et valable la saisie conservatoire en date du 10 novembre 2023 pratiquée sur les biens meubles corporels de la société OLAM TOGO SRL se trouvant entre les mains du requérant ;
- Voir dire et juger en outre que la société OLAM TOGO SRL prise en la personne de son représentant légal est débitrice de Monsieur SOSSOU Kokouvi Grégoire de la somme en principal de vingt millions sept cent quatre-vingt-six mille sept cent vingt-huit virgule cinquante-huit (20.786.728,58) FCFA ;
- Voir dire et juger enfin que le jugement à intervenir vaudra titre exécutoire ;
- Voir ordonner l'exécution provisoire de la décision à intervenir sur minute avant enregistrement, nonobstant toutes voies de recours et sans caution ;
- Voir condamner la société OLAM TOGO SRL prise en la personne de son représentant légal aux entiers dépens dont distraction au profit de Maître KATAKITA Afoh Gado, Avocat à la Cour aux offres de droit ;

SOUS TOUTES RESERVES

A CE QU'ELLE NE L'IGNORE

Je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé copie du présent exploit dont le coût est de \_\_\_\_\_ F CFA.

L'HUISSIER



Me Denis Sandja BATIGHE

#### Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

#### Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

##### BIBLIOTHEQUES

**BIBLIOTHEQUE NATIONAL:** Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

**CENTRE CULTUREL LOYOLA** Quartier Agoé en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

**INSTITU FRANÇAIS DE LOME:** Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

##### LIBRAIRIE

**GRAIN DE PENSEE:** 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

**LIBRAIRIE BON PASTEUR:** Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

**LIBRAIRIE BONNE SEMENCE:** Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

**LIBRAIRIE STAR:** Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

##### ESPACES CULTURELS

**CENTRE BRIN DE CHOCOLAT:** Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

**CENTRE CULTUREL:** DENYIGBAN; Quartier St. Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

**CENTRE CULTUREL:** LOYOLA; Quartier Agoé Tel: 90 64 80 77

**CENTRE ODAYE:** Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77

**CENTRE ODAYE:** Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 12 07

##### MANNEQUINAT & HÔTESSE

**ALLURE MODE AGENCY:** Tel: 99 22 04 62

**CHALLENGE AGENCY:** Tel: 92 27 91 66

##### SALLE DE CINEMA

**HARMONIE SIGNATURE:** Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

**CANAL OLYMPIA:** Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

**CINEMA GREENFIELD:** Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

##### AGENCE DE COMMUNICATION

**AG Partners:** Sise à Cassablanca

[www.couleurafrique.com](http://www.couleurafrique.com)

**Larry Event Day (LED)**

Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces; Conseils, Wedding Planner et Décoration  
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

##### SUPERS MARCHES A LOME

**CONCORDE:** (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)

**RAMCO:** (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

**LE CHAMPION SUPER MARCHE:** (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

##### FRUITS ET LEGUMES

**MARCHE ABATTOIR:** (Juste en face du Super Marché Le Champion)

**MARCHE DE GOYI SCORE:** (Juste en face du Super Marché RAMCO)

**PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA:** (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

##### DANSE ET COURS DE ZUMBA

**AFT:** Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19

**COURS DE CAPOEIRA:** Salle GYM TONIC.

Tél: 90 79 79 90

**COURS DE ZUMBA :** HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »;

Qtier : Foréver ; Tél: 90 17 03 30

**COURS DE ZOUMLA :** (VITAL CLUB, Nana BLAKIME);

Tél: 90 30 38 75

**CIE CADAM** (Danse traditionnelle africaine);

Tél: 90 15 39 87

**SALSA** (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

##### AVIATION

**AERO-CLUB DU GOLFE** (Route de l'aéroport)

Tél: 22 40 04 99

##### COURRIER EXPRESS

**DHL** (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli ) Tél: 22 21 68 51

**EMS TOGO** (Tél: 22 26 70 51)

**FEDEX** (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1<sup>er</sup> étage)

Tél: 22 21 24 96

**TOP CHRONO** (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

**SDV EXPRESS** (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

##### OPERATEURS TELEPHONIQUES

**MOOV** : Tél. 22 20 13 20

**TOGO CELLULAIRE** : Tél. 22 22 66 11

**TOGO TELECOM** : Tél. 22 21 47 14

##### SANTE GENERALISTES

**DR CORINNE JOULIN-KARKA** ; Tél: 22 23 46 77

**CLINIQUE BIASA**; Tél: 22 21 11 37

**CLINIQUE SAINT-RAPHAËL**; Tél: 22 25 92 77

**CHU TOKOIN**; Tél: 22 21 25 01

**CHU CAMPUS**; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

**HORLOGE PARLANTE**; Tél: 116

**CLINIQUE UNIDIAL** spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

##### OU MANGER ET DORMIR A LOME?

**RESTAURANT LE TABLIER** (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2<sup>ème</sup> ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

**HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »** Qtier : Foréver ; Tél: 90 17 03 30

**HÔTEL BALKAN** (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63

**LE MERLOT** (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

##### MUSCULATION ET MASSAGE

**Le NAUTILUS-FITNESS** : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »

Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

**BODYBUILDING-CLUB** (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

**GYM CENTER** (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss);

Tél: 90 04 76 60

**GYM FIL «O»PARC** (Agôe Nyîve); Tél : 22 35 18 28

**GYM GHIS PALACE** (Qtier Baguida); Tél : 22 71 49 70

## COMISSION DA CEDEAO

## COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation  
ARAA



## ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food  
RAAF

**Avis à manifestation d'intérêt  
Sélection de consultant(e) individuel(le)**

Organisation :	Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA)
Méthode de sélection :	Sélection de Consultant Individuel
Référence sélection :	ARAA/BUDGET/2023/SCI/047
Objet :	<b>Sélection de personnels d'appui en passation des marchés pour le compte de l'ARAA.</b>
Date de publication :	<b>13 novembre 2023</b>
Date de limite :	<b>04 décembre 2023</b>

1. Dans la cadre de la mise en œuvre des projets et programmes concourant à l'opérationnalisation de la Politique Agricole de la CEDEAO, il est prévu la « **sélection de personnels d'appui en passation des marchés pour le compte de l'ARAA** ».
2. Les termes de référence détaillés sont accessibles sur le site web (<https://araa.org/vacancies>) de l'ARAA et à travers le lien dropbox suivant : <https://www.dropbox.com/scl/fo/162fnxb71o6zgri1qajf9/h?rlkey=rg6movivvz4iildv6r8ep6i36&dl=0>
3. Les dossiers de candidatures sont reçus au plus tard le **04 décembre 2023 à 17h00 GMT** en suivant les instructions mieux décrites dans les termes de références.
4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires en écrivant aux adresses électroniques suivantes : [procurement@araa.org](mailto:procurement@araa.org) cc : [ctienon@araa.org](mailto:ctienon@araa.org) , [mnakorba@araa.org](mailto:mnakorba@araa.org) et [bkpessiglo@araa.org](mailto:bkpessiglo@araa.org) avec en objet « **SCI047-ARAA : Personnels d'Appui PM** ».





PROCES-VERBAL DE SAISIE CONSERVATOIRE  
DE BIENS MEUBLES CORPORELS

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS

ET LE... Mardi, Septembre (07) Septembre.

A la requête de la succession GRUNITSKY Akofala née BAETA, représentée par COBJIE Kossi Mawuvi et ALANDOU Kabir, demeurant et domiciliés à Lomé, Tél : 90 01 97 28 90 04 51 49 ;

En vertu de l'ordonnance à bas de requête N°167/2023 rendue le 29 Août 2023 par Monsieur le Président du Tribunal d'instance à Compétence Correctionnelle et Civile de Kpalimé, laquelle a autorisé en vertu de l'article 54 de l'Acte Uniforme de l'OLAJA portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Execution à pratiquer une saisie conservatoire sur les biens mobiliers corporels ou incorporels contenus dans l'immeuble propriété de la requérante siège de PONG SEBADERS à Kpalimé représentée par son Directeur Exécutif EDAH T. Robert pour avoir sûreté et paiement de la somme :

Principal .....	4 840 000 F CFA
Frais de recouvrement (15%) .....	726 000 F CFA
TVA (18%) .....	130 680 F CFA
Intérêts de droit .....	PM
<b>TOTAL .....</b>	<b>5 696 680 F CFA</b>

Nous sommes transportés sur les lieux, sis à Kpalimé, plus précisément au siège de l'ONG SI BADERS à Kpalimé représentée par son Directeur Exécutif EDAH T. Robert, où étant et parlant à :

Pour procéder à la saisie conservatoire sur les biens mobiliers corporels ou incorporels contenus dans l'immeuble propriété de la requérante siège de PONG SEBADERS à Kpalimé représentée par son Directeur Exécutif EDAH T. Robert ;

La présente saisie est faite pour sûreté et avoir paiement des sommes ci-après détaillées :

Principal .....	4 840 000 F CFA
Frais de recouvrement (15%) .....	726 000 F CFA
TVA (18%) .....	130 680 F CFA
Intérêts de droit .....	PM
Coût du présent exploit .....	250 000 F CFA

Soit au total, la somme de : **cinq millions neuf cent quarante-six mille six cent quatre-vingt (5 946 680) francs CFA**, sous réserve des intérêts de droit et autres frais à venir.

Nous avons informé la requise, qu'à défaut de paiement intégral nous allons à l'instant même procéder à la saisie conservatoire des biens mobiliers corporels ou incorporels lui

appartenant.

En outre, nous avons rappelé à PONG SEBADERS à Kpalimé représentée par son Directeur Exécutif EDAH T. Robert, qu'elle est tenue de nous indiquer les biens qui auraient fait l'objet d'une saisie antérieure et nous communiquer le procès-verbal.

CE A QUOI IL NOUS A ETE REPONDU :

Sur ce, nous avons alors pratiqué une saisie conservatoire sur les biens mobiliers corporels appartenant à PONG SEBADERS à Kpalimé représentée par son Directeur Exécutif EDAH T. Robert et mis sous séquestre lesdits biens dont détail suit :

- Bureau du DG
- 01 Fauteuil de bureau en cuir
  - 04 Fauteuils métallique
  - 02 Chaises en bois
  - 02 Tables bureau en bois
  - 01 Armoire en bois de deux battants (moyens)
  - 01 Armoire en bois
  - 02 Etagères
  - 01 Distributeur d'eau de marque PIXMA PANICE
  - 10 Petits gobelets en céramique (NESCAFE)
  - 08 Verres à boire
  - 06 Classeurs de dossier
  - 01 Petite imprimante de marque PIXMA
  - 01 Petit Scanner de marque HP Scan Jet G2410
  - 01 Imprimante de marque HP
  - 01 Scanner de marque AGFA SNAPSCAN
  - 01 Table en bois
  - 01 Plaque (Attestation de Membre au nom de : PONG SEBADERS à Kpalimé)

1 Climatiseur ; 1 Tablette (ANNÉ Electronique) Service des Programmes

- 02 Tables
- 05 chaises
- 01 Fauteuil
- 01 Table
- 04 Ecran d'ordinateur de bureau (2 Dell 17" ; 1HP rectangle 19" ; 1HP 19")
- 03 Unité Centrale (1ton HP, 1 STEX 650; 1PREMAX)
- 01 Imprimante à jet d'encre SAMSUNG
- 01 Enseigne lumineuse WARI
- 04 Etagères remplis de tas de dessins
- Des tas de documents par terre
- 01 Casque de Moto
- Câbles
- 02 Clavier d'ordinateur

Service Crédit

- 02 Etagères casier remplis de dessins
- 04 Tables
- 06 Chaises
- 01 Unité Centrale LENOVO
- Ecran plat HP 17
- 01 Casque à moto blanc

Corridor Extérieur

- 01 Tabouret en plastique
- 01 banc ; 01 Regle ; 01 Equerre ; 01 Rapporteur
- 20 Chaises en plastiques
- 01 Montre murale
- 03 Petites portes en contreplaqué

- 07 Contreplaqué
- 01 Boîte à suggestion murale
- 04 Pourelles en plastique
- 02 Balai

Sous l'APPATAM

- 17 Chaises en plastique
- 04 Moto braille dont 03 de marque SANYA CHASOU de couleur bleue et 01 de marque Warrior de couleur café-grise immatriculés ci-dessus :
  - G/A : 6183 TG
  - G/A : 6309 TG
  - G/A : 6184 TG
  - G/A : 5155 TG (café-grise)
- 01 Moto YAMAHA de couleur rouge immatriculée TG 7840CE
- 01 Moto de marque SONGYI de couleur noire (TG BG 2800)
- 01 Cadre moto HAOJUE Dame (GN 1663)
- 01 Groupe électrogène hors d'usage de marque LINGBEN ASTRA
- 03 Bancs en bois
- 01 Table un peu large
- 01 Plaque portant les inscriptions de SEBADERS micro-financé
- 01 Climatiseur de marque Royal Air.

SALLE DE SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

- 03 Tables en bois
- 04 Chaises en bois

- 01 Etagère en bois contenant ~~quatre~~ les dossiers
- 01 Armoire en bois contenant des dossiers
- 01 Ordinateur de bureau de marque HP
- 01 Clavier de marque AZERTY
- 01 Unité centrale de marque LENOVO
- 02 Carton contenant des fiches comptes individuelles
- 01 Ampoule
- 02 Calculatrices en mauvais état
- 01 Ballong
- Des dossiers de banque
- COFFRE 2019
- Les fiches d'adhésion épargne 2018
- 01 Carton contenant journal de Caisse 2019
- Boîte de Carton 6 box pièce FNFI 2016
- Des tasseaux de clés de la porte de marque Pacco Security

#### SALLE DE GUICHET

1. Salle Service Promotion de l'Epargne
  - 08 chaises en bois
  - 03 Tables en bois
  - 01 Ordinateur de bureau de marque HP
  - 03 Unité centrale de marque HP; ACER; LG
  - 01 Régulateur de marque TOPLINK
  - 01 Ventilateur de marque BINATOME
  - 01 Etagère contenant des dossiers de Conseil de Surveillance
  - 01 Tableau d'affichage en bois
  - 02 Etagères contenant des livres informatiques (NETSCAPE; NAVIGATOR 2 et INTERNET)
2. Salle entrée interdite
  - 01 Ordinateur de bureau de marque FUJITSU SIEMENS

- 02 Clavier avec souris de marque HP
- Des tas de fiches de compte individuelle
- Switch D-Link
- Onduleur
- 01 Brasseur
- 02 Ampoules
- 01 Petit Etagère
- 01 Imprimante de marque Epson
- 01 Testeur de billet de marque
- 01 Table de bureau
- Salle de Contrôle interne
  - 04 chaises en bois
  - 01 Ventilateur de marque ELBEE
  - 01 Ordinateur de bureau de marque SIEMENS FUJITSU
  - 02 Claviers AZERTY
  - 02 Tables en bois
  - 01 Unité centrale de marque HP.

Reproduction des dispositions pénales sanctionnant le détournement d'objets saisis ainsi que celles des articles 6.2 et 6.3 de l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation des procédures simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Exécution (AUVE)

#### Article 443 du Code Pénal

Le détournement d'objet saisi est le fait, par le saisi, de détruire de s'approprier, de ne pas restituer ou de faire obstacle aux droits d'autrui sur un objet saisi entre ses mains en garantie des droits d'un créancier et confié à sa garde ou à celle d'un tiers

#### Article 444 du Code Pénal

Toute personne coupable de détournement d'objet saisi est punie d'une peine d'emprisonnement d'un (01) à trois (03) an(s) et d'une amende d'un million (1 000 000) à trois millions (3.000.000) de francs CFA ou de l'une de ces deux peines.

#### Article 62 AUVE

Même lorsqu'une autorisation préalable n'est pas requise, la juridiction compétente peut, à tout moment, sur la demande du débiteur, le créancier entendu ou appelé, donner mainlevée de la mesure conservatoire si le saisi ne rapporte pas la preuve que les conditions prescrites par les articles 54, 55, 59, 60 et 61 ci-dessus sont réunies.

#### Article 63 AUVE

La demande de mainlevée est portée devant la juridiction compétente qui a autorisé la mesure. Si celle-ci a été prise sans autorisation préalable, la demande est portée devant la juridiction du domicile ou du lieu où demeure le débiteur.

Les autres contestations, notamment celles relatives à l'exécution de la mesure, sont portées devant la juridiction compétente du lieu où sont situés les biens saisis.

#### SOUS TOUTES RESERVES

#### ACE QU'ELLE N'EN IGNORE

Après avoir procédé à la saisie des biens ci-dessus mentionnés, nous avons établi pour gardien, l'ONG SEBADERS à Kpalimé représentée par son Directeur Exécutif EDAH T. Robert, laquelle est chargée de tout et a promis de tout représenter lorsqu'elle en sera légalement requise :

Nous avons rappelé, à l'ONG SEBADERS à Kpalimé représentée par son Directeur Exécutif EDAH T. Robert, que les biens saisis sont en application de l'article 64.6 de l'acte uniforme de l'OHADA (AUVE), indisponibles, qu'ils sont placés sous la garde de la débitrice ou d'un tiers désigné d'accord parties ou à défaut par la juridiction statuant en matière d'urgence, qu'ils ne peuvent être ni aliénés ni déplacés, si ce n'est dans le cas prévu par l'article 97 du même acte uniforme sous peine de sanctions pénales, et que la débitrice est tenue de faire connaître la présente saisie à tout créancier qui procéderait à une nouvelle saisie sur les mêmes biens ;

Nous avons en outre rappelé à l'ONG SEBADERS à Kpalimé représentée par son Directeur Exécutif EDAH T. Robert, son droit de demander la main levée de la saisie à la juridiction compétente du lieu de son domicile :

Par ailleurs, nous avons avisé l'ONG SEBADERS à Kpalimé représentée par son Directeur Exécutif EDAH T. Robert, que les autres contestations notamment celles relatives à l'exécution de la saisie, seront portées devant Monsieur le Président du Tribunal de Kpalimé, siégeant en matière d'urgence de contestation de saisie conformément à l'article 49 de l'Acte Uniforme de l'OHADA, portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Exécution :

#### ONT ASSISTÉ À LA SAISIE :

NOMS	PRENOMS	QUALITES	SIGNATURES
COBJIE	Kossi Moumouni	Mandataire de la Succession GRUHNITZKY	
AMULOKPO	Ata Koku	Chief - quartier	
HADALYMBIA	Kemla John	Membre - Kpogloné	

Et de tout ce qui précède, nous avons dressé le présent procès-verbal dont nous avons laissé copie ainsi que celle de l'ordonnance sus-énoncée à l'ONG SEBADERS à Kpalimé représentée par son Directeur Exécutif EDAH T. Robert, dont le coût est de :

#### Le Gardien Séquestre

Succession GRUHNITZKY A.  
repté / COBJIE Kossi Moumouni

#### CHUSSIER

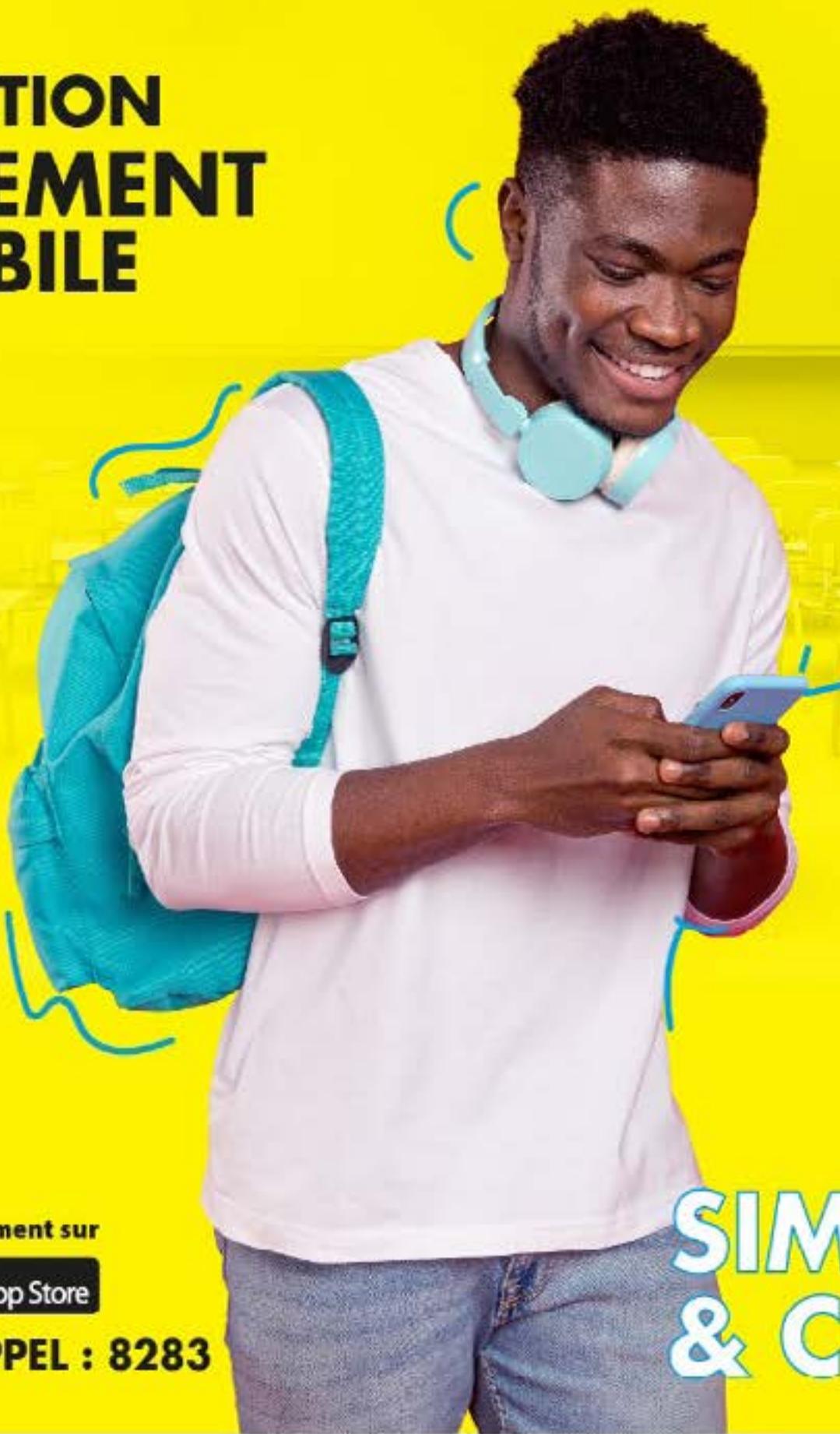




**CORIS MONEY**  
Simple et cool !

# PAYEZ VOS FRAIS UNIVERSITAIRES VIA CORIS MONEY

## LA **SOLUTION** DE **PAIEMENT** **MOBILE**

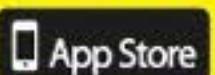


## SIMPLE & COOL

Disponible gratuitement sur



Google play



App Store

CENTRE D'APPEL : 8283

par

